MINISTÈRE DES FINANCES
ET DU BUDGET

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

DGMP
Direction Générale des Marchés Publics

NOTRE POLITIQUE QUALITÉ

Le Gouvernement ivoirien dont la volonté est d'améliorer les conditions de vie des populations dans le cadre de la vision 2030 « Côte d'ivoire Solidaire » du Président de la République, entend faire des marchés publics un instrument majeur de mise en œuvre de sa politique de développement, dans le cadre global des finances publiques assainies.

Dans cette optique, d'importantes mesures réglementaires et opérationnelles ont été adoptées en vue de garantir la célérité des opérations de marchés publics, de responsabiliser les acteurs et d'octroyer des facilités aux petites et moyennes entreprises.

Notre vision est d'« **assurer un contrôle efficace afin de garantir la transparence des opérations et crédibiliser davantage le système ivoirien des marchés publics** ». Pour y parvenir, nous nous engageons avec l'ensemble des services de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) et son personnel à poursuivre les efforts dans le cadre de la démarche qualité, en vue du maintien du certificat ISO 9001 version 2015 pour nos prestations **liées au contrôle des opérations de marchés publics, à l'information, à la formation et à la sensibilisation des acteurs**.

Cette nouvelle approche se construit autour des cinq (05) piliers suivants :

- Offrir des prestations de services conformes aux dispositions réglementaires en vigueur ;
- Moderniser les activités de la DGMP par l'intensification de l'utilisation des TIC ;
- Utiliser des ressources humaines compétentes, qualifiées et disponibles ;
- Assurer la satisfaction des parties intéressées ;
- Déployer un Système de Management de la Qualité conforme aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015.

Ainsi, nous nous engageons à :

- Assurer la satisfaction des exigences légales et réglementaires applicables à notre activité ;
- Faire de la satisfaction de nos clients la priorité de chaque collaborateur ;
- Assurer la disponibilité des ressources humaines et matérielles requises pour la satisfaction de nos clients et partenaires ;
- Procéder à la revue et à l'amélioration permanente de notre Système de Management de la Qualité.

À cet effet, les valeurs suivantes sont à adopter et à promouvoir :

- La culture du travail ;
- La transparence et le sens de la responsabilité ;
- La ponctualité et le respect des horaires de travail ;
- L'esprit d'équipe.

À cette fin, j'invite l'ensemble du personnel de la DGMP à s'approprier ces valeurs et cette politique.

Abidjan, le 14 décembre 2023

YOUL Sansan François
Administrateur Général des Services Financiers
Directeur Général des Marchés Publics

République de Côte d'Ivoire
Direction Générale des Marchés Publics
Le Directeur Général
Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat